



Tarbes, le 29 janvier 2019

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS CEDEX 07

Monsieur le Ministre,

Lors du Comité Technique Académique du 21 janvier 2019, la Rectrice de l'académie de Toulouse a présenté les moyens académiques que vos services lui ont attribués, répartis par département.

Nous notons pour le département des Hautes-Pyrénées une suppression de 43,8 équivalent temps plein dans les établissements du second degré : 24,9 suppressions pour les collèges, 17,39 pour les lycées et 1,54 pour les lycées professionnels ce qui représente 3% des postes du département.

Cette dotation va non seulement fragiliser davantage les élèves en difficulté mais elle va aussi toucher l'ensemble des élèves en ayant un impact important sur l'augmentation des effectifs dans toutes les classes. Les chiffres donnés par la Rectrice de Toulouse annoncent plus de 30 élèves en collège et au-delà de 36 pour les lycées. Cela aura pour effet d'accroître les inégalités au lieu de les réduire, de dégrader la qualité des enseignements, de décourager des projets pédagogiques ambitieux et innovants bénéfiques à tous.

Cette politique pseudo-éducative traduit une logique comptable et non pas une politique durable. Le temps de l'éducation ne peut pas s'inscrire dans un temps politique qui empêche les équipes sur le terrain d'effectuer leur métier avec sérénité. La baisse démographique relative ne doit pas être instrumentalisée au profit d'une recherche comptable sans humanité et sans prendre en compte les spécificités de notre département rural et de montagne.

Au lieu de construire « une école de la confiance » qui vous est chère, c'est une défiance du corps enseignants et des parents d'élèves qui est cultivée sur tout un département.

Par ailleurs, cette dotation calamiteuse a également pour conséquence la menace de fermeture du collège Massey au centre de Tarbes. Cette éventualité aurait pour résultat désastreux de surcharger encore plus les classes des autres collèges de la ville, de perturber l'organisation des familles et de déstabiliser les équipes sur le terrain. Enfin, le réseau d'éducation prioritaire de Tarbes pourrait se voir déclassifier. Or, notre département ne présente aucune amélioration sociale et économique, bien au contraire, et la situation justifierait plutôt le classement en réseau d'éducation prioritaire d'un voire de deux autres collèges de la ville.

Cette situation difficile nous fait craindre le pire. Ne sacrifie-t-on pas des structures existantes pour mieux servir des ambitions politiques?